

Communiqué de presse

Paris, le 29 mai 2019

## 7<sup>ème</sup> édition du Baromètre du Grand Paris des entreprises

### Grand Paris : le temps des projets

**Le Grand Paris des transports est en action, les chantiers se déploient et l'activité des professionnels est bien orientée. Les échéances exigent d'enclencher le compte à rebours pour faire place désormais aux projets d'aménagement en faveur du développement des territoires, de l'emploi et de l'attractivité régionale.**

Les acteurs économiques rappellent qu'un bon projet d'aménagement doit répondre en termes foncier aux attentes exprimées par les habitants et les entreprises ; soit du logement intermédiaire pour tous les salariés et de l'immobilier d'activités en réponse aux besoins des différentes fonctions de la métropole.

Logistique urbaine, lieux de *coworking*, espaces de congrès et salons, ZAE, autant d'outils immobiliers spécifiques qu'il convient de maintenir et de développer au service des entreprises et de l'emploi.

Adaptés aux besoins des entreprises, les projets du Grand Paris doivent consolider la diversité de l'économie francilienne, « *levier d'une attractivité tout-terrain unique* » précise Didier Kling, président de la CCI Paris Ile-de-France. « *À l'image du dispositif United Grand Paris réunissant tous les acteurs de la région-capitale au MIPIM ou du guichet unique Choose Paris Region qui porte ses fruits dans le contexte du Brexit, le jeu collectif paie* » conclut-il.

**La CCI Paris Ile-de-France et ses partenaires réitèrent leur engagement à relever le défi d'un Grand Paris exemplaire au service du développement économique et de l'attractivité régionale.**

[Consulter le 7<sup>ème</sup> baromètre du Grand Paris](#)

---

Relations presse : Hassan Chalada - 01 55 65 70 57 – [hchalada@cci-paris-idf.fr](mailto:hchalada@cci-paris-idf.fr)

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France

27 avenue de Friedland - 75382 Paris cedex 08 - [Espace presse](#)